

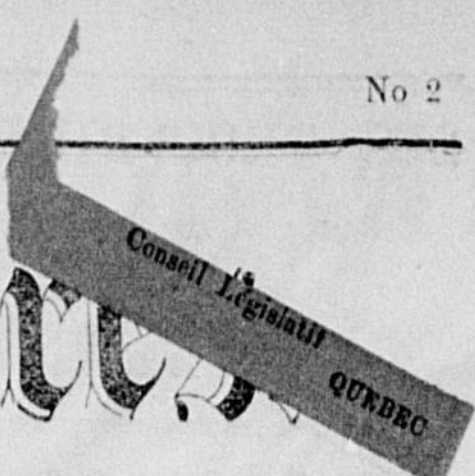
Le Journal des Trois-Rivieres

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE,

REDIGE PAR UN Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

EDITEUR-PROPRIETAIRE G. DESILETS & FRERE



LE PHONOGRAPHE D'EDISON A PARIS.

C'est le 26 avril dernier que M. Jansen a présenté à l'Académie des sciences, le nouveau phonographe au nom d'Edison.

L'appareil se compose d'un cylindre en creux sur lequel une pointe traçante inscrit les vibrations de l'enregistreur.

Après les explications scientifiques, M. le colonel Gouraud a phonographié un petit discours en français dans lequel il remerciait, au nom d'Edison, la savante compagnie du grand honneur qu'il lui était fait.

A la place de l'enregistreur on a mis le parleur dans l'embouchure duquel un porte-voix a été inséré. On a tourné le moteur électrique; alors toute l'assemblée a parfaitement entendu la reproduction mécanique du discours qui venait d'être prononcé devant elle.

Mais la substance du porte-voix introduisait un son légèrement nasillard tout en respectant les intonations. Alors on a repris l'expérience en remplaçant le cornet par des tubes acoustiques terminés par de petites ampoules de verre que chaque auditeur se mettait dans l'oreille.

Quatre ou cinq pouvait écouter ensemble.

Tous les membres de l'Académie, les journalistes et les autres personnes présentes ont pu se convaincre de l'exactitude absolue de la reproduction dans de semblables circonstances.

Les mêmes phrases ont été reproduites un nombre indéfini de fois pendant près d'une demi-heure.

Puis la séance a repris; à la fin, M. le colonel Gouraud a fait entendre un grand nombre de phonogrammes parmi lesquels celui du correspondant de Londres du Petit Journal; nous avons parfaitement reconnu la voix et les moindres intonations de celui-ci.

D'autres reproduisaient des chants, des airs joués avec toute espèce d'instruments de musique, des bruits de machines, etc. Autour de la salle, on avait suspendu des dessins représentant les détails scientifiques de la construction du phonographe et des scènes relatives à ses diverses applications principales.

Il y a aujourd'hui onze ans environ que M. du Moncel présentait à cette même Académie le premier phonographe d'Edison. Cette première expérience passionnait de nombreux enthousiastes, mais en même temps soulevait une explosion d'incrédulité chez certains membres, de la docte assemblée.

Le docteur Bonillard se précipitant même sur M. du Moncel et, persistant à voir en lui un imposteur et un ventriloque, lui pinçait fortement le nez, il espérait ainsi interrompre la mystification, car il est impossible de continuer à parler sans ouvrir la bouche lorsque les fosses nasales sont obstrués d'une façon quelconque.

Que nous sommes loins de ce temps-là! En 1889 le phonographe n'a plus d'incrédules.

Le 26 au soir, M. Gouraud a donné une séance à l'Élysée devant le président de la république dans une soirée toute intime à laquelle assistaient les seuls officiels de la maison militaire de M. Carnot et M. George Berger.

CAUSERIE AGRICOLE

NE PAS S'ENDETTER POUR AGRANDIR SON DOMAINE

De la part du cultivateur c'est une grande imprudence et se créer une occasion de malaise, que d'emprunter de l'argent dans le but d'agrandir l'étendue de sa terre. C'est une vérité consacrée de puis longtemps par l'expérience, qu'un arpent de terre bien cultivé n'a presque pas de limite dans sa production. Le cultivateur qui a toujours en vue les plus grands profits à obtenir de sa ferme, préfère toujours une petite ferme à laquelle il peut donner tous les soins de culture, qu'à une grande ferme qui l'obligerait à négliger le plus souvent les travaux les plus importants de culture.

Citoyens un exemple entre mille: L'engrais que l'on répand sur deux arpents de terre donnerait nécessairement de meilleurs résultats si l'on répandait cette même quantité sur un seul arpent, et les frais d'épandage seraient moins dispendieux.

Aucun cultivateur ne peut avantageusement agrandir sa terre, à moins que la partie qu'il cultive n'ait acquis le plus grand degré de fertilité, et qu'il ait la certitude de pouvoir accorder les mêmes soins et d'une manière profitable à la partie de terre qu'il veut acheter pour agrandir son domaine.

L'ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES

Faire moure du sarasin, délayer la farine avec de l'eau, faisant en sorte que cette espèce de bouillie ne soit ni trop épaisse ni trop claire; en distribuer le matin et le soir abondamment aux volailles que l'on veut engraisser, et dans le cas où toute la quantité ne serait pas mangée à la fin du jour, il faudra enlever ce qui reste, à cause des rats. Au bout de dix ou douze jours ces volailles sont fort bonnes à manger et dans un état de graisse satisfaisant. En laissant la volaille à l'engrais pendant plus de trois semaines, on court risque qu'elle vienne maigre comme avant l'opération.

LA FAMILLE AGRICOLE.

Retenir aux champs les enfants d'une même famille, leur montrer dans la culture du sol un moyen d'existence, c'est à coup sûr bien mériter du pays.

Le désir de la nouveauté, du changement, l'ambition d'habiter les villes, l'espoir de se créer plus d'aisance, dépeuplent nos campagnes. Et pourtant dans ce temps où chacun parle d'indépendance et de liberté, quel est l'homme le moins assujéti aux exigences de la société, que l'homme vivant de son travail au milieu des siens, ordonnant, dirigeant les travaux qui amèneront pour lui et sa famille les ressources nécessaires à l'existence? Le laboureur est pénible, la récompense est douteuse; car les récoltes toujours ne payent pas nos soins; mais voir prospérer nos créations, être chez soi le maître, loin des entraves qu'apportent les relations indispensables dans les villes, n'est-ce pas là une compensation à une vie de travail? Le cultivateur honnête, intelligent, n'est-il pas partout, dans tous les lieux, entretenu de l'estime publique? C'est la famille agricole, c'est le père élevant ses enfants dans l'amour de l'agriculture, donnant l'exemple de l'honnêteté, de ce désir de conserver au pays des intelligences formées aux aux détails de nos cultures et exempts de ce besoin de changement et d'ambition, c'est le chef de famille que nous devons honorer et encourager.

LE PORT DE NEW-YORK.

Le rapport annuel de la chambre de commerce de New-York offre un intérêt particulier en ce qu'il présente l'histoire du développement commercial du port de New-York dans le cours des cent dernières années.

En 1789, New-York ne venait qu'en quatrième ligne parmi les ports des Etats-Unis. Massachusetts tenait la première place pour le tonnage; puis la Pensylvanie et la Virginie. A cette époque les recettes de douanes ne donnaient pas plus dans une année qu'elle ne fournissent parfois en un seul jour. En 1798, les positions étaient renversées. Le port de New-York avait dépassé tous autres, et il n'a plus perdu la prééminence qu'il avait acquise alors. Cependant il se produisit neuf ans plus tard une crise commerciale qui arrêta temporairement le progrès du port de New-York. En 1807, ses exportations, qui étaient de \$26,000 en chiffres ronds, tombèrent soudainement à \$5,000,000. Mais, après le traité de Gand, l'embargo fut levé, et les affaires remontèrent aussi vite qu'elles étaient tombées. Le progrès n'a plus subi d'interruption depuis, si bien qu'en 1860, lorsque la guerre civile éclata, les échanges du port s'élevaient à trois cent millions de dollars. On peut maintenant constater le chemin parcouru; les milliers de dollars sont devenus des millions, les millions des milliards; en 1789, le commerce extérieur du port de New-York se chiffrait par \$6,000,000; en 1888 les échanges se sont élevés à près de huit cent millions. En suivant une progression analogue, on peut se demander ce que sera en 1959.

NOUVELLES DIVERSES

LE DANGER D'ÊTRE ENTERRÉ VIVANT

Les journaux de Saint Louis, Mo., publient l'histoire dramatique d'une jeune femme qui a failli être enterrée vivante ces jours derniers, mais dont on ne donne pas le nom de peur que la maison de la malade ne soit envahie par des curieux et des importuns. La personne en question appartient à une famille des plus honorables de la ville et voici comment sa sœur a fait le récit du terrible danger auquel elle a échappé: "Ma sœur qui était malade depuis quelques jours, est tombée lundi dernier en catalepsie. Tout le monde, y compris le médecin de la famille, à cru qu'elle était morte, et l'on a procédé aux préparatifs de l'enterrement, qui devait avoir lieu le lendemain dans l'après-midi. Quelques instants avant l'heure fixée pour l'enterrement, les amis de la famille étaient réunis dans la chambre mortuaire

et mon beau-frère se tenait près du cercueil, les yeux fixés sur sa femme, lorsque son fils, un tout jeune enfant, le visage couvert de larmes, est entré en disant: "Je veux voir maman!" Au même moment, mon beau-frère a remarqué un mouvement presque imperceptible du bas du bras de sa femme.

"On a retiré ensuite ma sœur du cercueil pour la remettre dans son lit, et deux médecins ont été appelés en toute hâte. En plaçant un miroir devant la bouche de ma sœur, les médecins ont constaté qu'elle respirait encore et, peu après, ils sont parvenus à la rappeler à la vie. Eh bien, a dit ma sœur en reprenant l'usage de ses sens, pourquoi n'avez-vous pas fait attention à mes cris?" La malheureuse avait eu conscience de tout ce qui s'était passé autour d'elle pendant qu'on la mettait au cercueil, et elle avait fait des efforts pour crier et se défendre, sans pouvoir réussir à donner le moindre signe de vie jusqu'au moment où son enfant venait la regarder pour la dernière fois."

Les journaux ajoutent que l'histoire est confirmée par de nombreux témoins oculaires, y compris les deux médecins, et que la malade, sans être complètement hors de danger, est maintenant en bonne voie de guérison.

LA FOI DES BRETONS

On écrit de Foi-Servan que le navire Amélie de Saint Malo, capitaine Pierre-Simon, après avoir essuyé six jours de tempête en se rendant à Terre-Neuve, a coulé en mer le 11 avril.

L'équipage se voyant en danger de périr, promit un pèlerinage à Notre-Dame de Saint-Jouan s'il échappait à la mort; peu d'heures après ce vœu, il était recueilli en mer par le vapeur belge Lys. Quant à l'Amélie, elle avait disparue au fond de l'eau.

Son équipage vient d'accomplir son vœu et l'on a vu ces braves marins bretons, au nombre de dix-neuf, se réunir au pied du calvaire de Saint-Servan et se rendre à l'église de Saint-Jouan sous la conduite de leur capitaine, tous en pantalons blancs et en bras de chemise, la tête découverte et les pieds nus, chantant des cantiques tout le long de la route, et recevant au passage les témoignages de la plus religieuse sympathie.

On raconte encore des actes de foi chez ces braves bretons!

UN CHEMIN DE FER SANS ROUES NI LOCOMOTIVE

Nous lisons dans l'Industrie française:

On installe, en ce moment, sur l'esplanade des Invalides, à Paris, le long de la rue Constantine, depuis la rue de l'Université jusqu'au quai d'Orsay, un nouveau système de chemin de fer dont les wagons n'ont pas de roues et qui ne comportent pas de locomotive.

Les véhicules sont supportés par des patins glissant sur une mince couche d'eau comprimée qui détruit tout contact, entre ces patins et les rails. La résistance au glissement n'est, paraît-il, que le cinquième de celle des wagons à roues les mieux suspendus et les mieux graissés.

Le mouvement, qui peut atteindre une vitesse supérieure à celle des chemins de fer ordinaires, est donné par des ajustages fixes placés de distance en distance sur la voie, et qui lancent sur le train, au moment de son passage, une colonne d'eau sous pression très puissante. Ce mode de locomotion est d'une douceur inconnue jusqu'à ce jour, et la sensation qu'il procure est des plus agréables.

Ce système qui présente une sécurité absolue, sera certainement une des choses les plus nouvelles de l'exposition.

UN CURIEUX TESTAMENT

On a vu des chiens servir de témoins à charge, compromettant souvent leur maître par la manifestation impulsive de leur joie en les retrouvant; mais ce que l'on a jamais vu, c'est le maître testant en faveur de son chien. A l'heure qu'il est est il se pose en Angleterre une question très intéressante: les animaux ont-ils le droit d'hériter?"

Sir Henry Deana laissa à ses exécuteurs testamentaires 75,000 livres par an pour l'entretien de ses chevaux et de ses chiens de chasse. Il est expressément défendu d'astreindre les chevaux à aucun travail. Mais il est permis de conduire les chiens à la chasse; sans doute parce que c'est un exercice hygiénique une partie de plaisir pour eux. Les héritiers bipèdes de sir Henry Deana ont attaqué le testament en déclarant les compétiteurs à quatre pattes frappés d'incapacité; en effet ils ni préter serment, ni signer des papiers, ni même se présenter devant les tribunaux, cela ne se fait que dans les Plaids. Mais le tribunal Anglais a été d'un avis différent, il a déclaré le testament valide, et les héritiers de sir Henry Deana sont tenus de payer annuellement 1,875,000 francs aux chevaux et aux chiens du défunt. Il y a pas mal de bipèdes qui envieraient le sort de ces toutous-là.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. MESSRS. J. C. AYER & Co. Je fus, l'hiver dernier, en proie à une toue qui torturait mes membres de douloureux tourments; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toue catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, et par observation dans plusieurs cas de maladie, je pris l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour me faire, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir, presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toue disparurent aussi, et ma toue s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me suis senti pour tout dire, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en pris trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma toue était complètement rétablie, de mets ces faits à votre disposition, vous n'avez qu'à publier dans l'intérêt de nos semblables. A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

A vendre ou à louer.

Une magnifique ferme avec bâtisses, comprenant une maison, granges, écuries, hangars à grain. Cette ferme couvre les cinq lots suivants: 29, 30, 31, 32, 33 dans le 1er Rang du Township de Shawanogan. Aussi une magnifique sucrerie, située sur la rivière Shawanogan, à six milles de l'Église, dans la paroisse de Ste. Flore.

Pour conditions, s'adresser au bureau de JOHN ROSS Trois-Rivieres

Aux annonceurs dans la "GAZETTE"

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes: 1o Adresse: "La Gazette du Canada, Ottawa Canada." 2o Indiquez le nombre d'insertions requises.

3o Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont: 10 cts par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une page.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera renvoyée à l'expiration du terme payé à l'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la Papeterie. Département des Impressions et de la Papeterie publique. Ottawa, 2 mai 1888.—6m

A VENDRE

Un demi lot de terre à bois bien boisé seulement à une lieue et demie de cette ville. Pour plus de facilité on vendra aussi la moitié du demi lot. Conditions avantageuses, s'adresser à VICTOR DESMARAIS, (Rue St. Pierre, No. 3)

Aux Cultivateurs !!!

ENGRAIS CHIMIQUES

MANUFACTURE ANGLAISE

LOMER, ROHR & CIE

DE MONTREAL. Engrais Supérieurs pour les Céréales, les Grains et les Fruits VENDUS AUX PLUS BAS PRIX.

Pour les prix et brochures contenant les directions, s'adresser à D. O. Bourbonnais, marchand, Arthabaska Station ou à L. P. Coqueret, marchand, Rue St. Antoine, Trois-Rivieres. —1 Février 1889—

A VENDRE

Dans le 2ème Rang du Township de Shawanogan, les lots de terre suivants: 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 38. Dans le 3ème Rang, le lot 42. Pour conditions, s'adresser au bureau de JOHN ROSS Trois-Rivieres

BUREAU DE POSTE DE Trois-Rivieres

26 Novembre 1888

Table with columns: MALLES, ARRIVER, DEPART. Lists mail routes to Montreal, Champlain, Batiscan, etc.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 10.30 A.M. 3.15 P.M. et 7.15 P.M. Les lettres enregistrées doivent être mailé 15 minutes avant le départ de chaque malle. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivieres, 26 Novembre 1888.

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

No. 138 RUE NOTRE-DAME. Trois-Rivieres.



Il convient spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs. Des modestes sont attachées à l'établissement. 24 Octobre 1878.

A LOUER

Sur la Rue du Platon, No. 31, bonnes chambres à louer à des prix modérés, avec ou sans pension. S'adresser sur les lieux



Avis relatifs aux Passeports.

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil. O. POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat. Ottawa, 3 mai 1883.—6m

LES TROIS-RIVIERES.



JEUDI, 23 MAI 1889.

Fete du Tres Rvd. C. O. Caron, V. G.

Hier a eu lieu au Convent des Dames Ursulines la fête patronale de Très Rvd. C. O. Caron V. G.

Nos Seigneurs les Evêques des Trois Rivières et de Nicolet, accompagnés des membres du Chapitre et de plus de soixante membres du clergé, étaient réunis dans les salles du Chapelinat pour présenter au vénérable président du Chapitre leurs hommages et leurs souhaits.

De leur côté les Dames Ursulines, outre le splendide banquet préparé pour l'occasion aux hôtes de leur vénéré chapelain, avaient organisé à la communauté une charmante séance qui n'a pas été la moins brillante partie de la fête.

A l'occasion de cette démonstration, nous pouvons dire que les citoyens des Trois-Rivières joignent de tout cœur leurs souhaits et leurs vœux à ceux déjà offerts au Très Rvd. Mess. Caron qui, depuis plus de trente années, s'est acquis tant de titres à leur vénération et à leur estime.

"Les culottes blanches"

DE M. MERCIER.

Le chef libéral est décidément en train de s'illustrer de toute les manières. A la célébrité des agiotages et des scandales de son administration, se joint avec une persistance dévolante celle de monopoliser, en dehors de l'arène officielle, tous les ridicules les plus inimaginables.

Le *Courrier du Canada* s'est passé le luxe de mettre en bonne lumière ce titre d'un genre tout nouveau que M. Mercier et ses organes s'ingénient, avec une infatigable ardeur à conquérir pour l'ébahissement des générations futures.

L'étalage plus qu'extraordinaire fait par M. Mercier à St-Hyacinthe, de sa trop fameuse *Culotte blanche, couleur de la sautane du Pape*, comme le disait onctueusement l'*Éléphant*, a fourni à notre confrère quebecois l'occasion de donner une récapitulation pleine de verve et de fine satire des diverses poses archi-comiques sous quelles la presse ministérielle s'acharne depuis deux ans à représenter son chef.

Nous voulons en faire part à lecteurs qu'elle ne manquera d'amuser largement.

"M. Mercier avait fumé une pipée de tabac canadien, dans un wagon démocratique, au milieu de jurons éméchés qui lui tapaient fraternellement sur la bedaine."

Il avait embrassé de jeunes et rougissantes beautés sous les ombrages de St-Raymond, en compagnie du semillant M. Tessier, et de l'inculte M. Gagnon.

Il avait découvert le lac St-Jean.

Il avait pêché de son auguste main deux truites ministérielles dans les flots bleus du lac Édouard.

Il avait tiré sur trois canards authentiques, qui ne s'étaient pas envolés des bueaux de l'*Électeur*.

Il avait arboré à Montréal un *shamrock*, cueilli à Quenstown, où il n'avait pas mis le pied, vu qu'il s'en était revenu par le Havre.

Il avait fait la roue durant deux mois dans la Baie-des-Chaleurs, escorté de ses deux porte-queue, M. Charles Longelier et M. Achille Carrier.

Il avait exhibé sa personne vaniteuse bruyamment pompée d'un bout à l'autre de la province.

Il avait épuisé toute les formes de la réclame et du *humbug*.

Il avait fait tout cela, mais il n'avait pas encore mis ses culottes blanches...

Il les a mises!!!

L'*Électeur* plus thuriféraire que jamais, nous l'a appris dans un article de rédaction, intitulé: *L'honorable M. Mercier à St-Hyacinthe*.

C'est à lire comme tous les dithyrambes mercier-lâtriques de l'organe.

Nous en donnons quelques extraits pour l'ébahissement de nos lecteurs:

"Comme on l'a vu par nos dépêches, le premier ministre vient d'être l'objet de manifestations extraordinaires de popularité et de respect de la part de ses concitoyens de St-Hyacinthe.

"A son arrivée, la population se portait en masse à sa rencontre, précédée du maire Dessaulles et du corps municipal.....

Mais c'est le lendemain surtout que le premier ministre a reçu des honneurs extraordinaires. C'était pour la première fois qu'il revêtait en public le somptueux costume de chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Il le faisait à la demande spéciale de Sa Grandeur Mgr. Moreau. Cette circonstance lui donnait droit à un siège élevé dans le sanctuaire, non loin du trône épiscopal, ainsi qu'à tous les honneurs dus aux titulaires de l'Ordre, le baiser de paix, l'encens, l'eau bénite. C'est la première fois que ce spectacle était donné au Canada; aussi mérite-t-il une mention spéciale.....

"Le costume de chevalier de Saint-Grégoire est à la fois somptueux et élégant. Il consiste en un pantalon blanc, boutons aux armes du Saint-Père, habit vert maron à la Louis XV avec broderies blanches et grand cordon en sautoir allant de

droite à gauche ainsi qu'une croix en diamants. Le tout est recouvert d'un manteau bleu noir avec agrafes en or et collet en velour de soie. Ce magnifique costume avait été donné à M. Mercier par ses amis de Rome et de Paris.

"Nous ne mentionnons pas ces choses comme partisans politiques, parce que c'est notre chef qui reçoit ces honneurs extraordinaires, mais plutôt comme canadiens et comme catholiques, parce que ces cérémonies symbolisent trop bien l'harmonie qui existe ici entre l'église et l'état pour être passées sous silence."

Nous ne voudrions pas pour tout au monde diminuer le prestige que doit avoir un ordre de chevalerie pontifical, aussi éminent que celui de St-Grégoire-le-Grand. Nous ne voulons pas davantage jeter le moindre ridicule sur un riche et noble costume, qui doit produire un très bel effet quand on le porte à propos.

Mais nous prenons la liberté de dire tout haut ce que la plupart pensent tout bas: c'est que, dans notre pays, avec nos mœurs, s'exhiber sous un aussi fastueux vêtement au milieu de la foule des habits noirs, c'est se donner en spectacle comme un personnage de carnaval.

Qu'on porte une décoration de St-Grégoire, de St-Sylvestre, du Sépulchre, de la Légion d'Honneur, de St-Michel etc; très bien. C'est montrer qu'on apprécie le prix réel et incontestable de ces distinctions honorifiques. Mais qu'un pékin quelconque enfille les culottes blanches, endosse l'habit "vert maron à la Louis XV avec broderies blanches et grand cordon en sautoir allant de droite à gauche," ceigne "l'écharpe en argent," drapé sa modeste personne dans le "manteau bleu noir avec agrafes en or et collet en velours de soie," orne son chef du "chapeau à plumes," et qu'ainsi harnaché il aille se pavaner et se gourmer dans une réunion de ses concitoyens, ou son brillant plumage éclate comme un feu d'artifice au milieu des ombres du soir... cela nous paraît absolument hors de saison.

Dans les cours européennes les dignitaires des ordres de chevalerie ne revêtent ces brillants costumes que dans certaines solennités officielles, et alors ils ne se singularisent pas, parce qu'il ne sont pas isolés, parce que les uniformes éclatants, les costumes fastueux abondent.

A Rome, au temps de la Royauté papale, ce devait être un beau spectacle que celui des grands dignitaires, de tout ordre et de tout grade, revêtus des insignes et des costumes de leurs titres, pour les réceptions et les fêtes de la cour pontificale. Dans un pareil milieu la magnificence des vêtements n'était pas déplacée.

Tout dépend du cadre où l'on se trouve, et il serait important qu'on eût assez de tact et de goût pour comprendre certaines nuances.

L'*Électeur* s'est pourtant douté que le cadre manquait ici, car il a pris la peine de nous bâcler l'histoire que M. Mercier s'était travesti pour faire plaisir à Mgr de St-Hyacinthe. Quelle maladroite précaution oratoire! Tous ceux qui connaissent l'homme resteront convaincus que M. Mercier s'est costumé pour se faire plaisir à lui-même, et faire ostentation de ses belles hardes.

Ce qui nous amuse dans cet épisode, ce dont le public délicat glose et se gaudit, c'est de voir avec quelle lourdeur les béotiens de l'organe fétichiste pérent sur tout cela, sur les culottes, sur les plaques, sur l'écharpe, sur "l'habit vert Louis XV, sur les plumes, qu'ils vont abimer bien sûr, appuient sur "l'encens," sur "l'eau bénite," sur "le baiser de paix," sur le "siège élevé dans le sanctuaire." Ils ne glissent point, ils n'effleurent point ces détails en se laissant aller au fil d'un compte-rendu délicat: ils s'appesantissent, ils accentuent violemment les couleurs, ils ont les yeux tout éblouis de rayons bleus, jaunes, verts, ils ont la bouche pleine d'or, d'argent, de diamants, de velours de soie. Nous croyons les entendre crier aux passants ébahis: Venez voir ça vous autres; c'est notre chef M. Mercier et il était ben habillé à St-Hyacinthe!...

Ne nous sera-t-il pas donné à nous aussi de voir M. Mercier en culottes blanches et en manteau bleu, avec son col en velours de soie? Ne pourrait-il s'exhiber une fois à Québec, dans sa splendeur et son faste? Bien des gens paieraient volontiers dix cents pour avoir ce coup d'œil.

Voir M. Mercier, le chef de l'*Électeur*, en culottes blanches, et mourir!

Le Credo de "La Patrie."

La profession de foi publiée par *La Patrie*, ces jours derniers, contenait des déclarations qu'il est utile de citer pour prouver de nouveau le caractère de cette école qui est l'âme du parti libéral dans le pays, et avec laquelle nombre de conservateurs trompés ont cru imprudemment pouvoir faire alliance. Voici comment s'exprime *La Patrie*:

"Nous sommes de ceux qui veulent allier le respect du passé au nécessaire du présent, et nous n'avons pas un mot à retrancher à la déclaration suivante que nous faisons jadis et que nous répétons maintenant, avec la ferme résolution d'y adhérer:

"Nous appartenons à la même école que nos aïeux.

"Leur doctrine est la nôtre,—cette solidarité nous va.

"On leur a amèrement reproché dans le temps, et plutôt par tactique que sincèrement, quelques prétendus écarts non

pas du dogme pur mais de certains points de tradition disciplinaire, ouverts à la discussion. Ils ont assez souffert de leur hardiesse dans notre petit coin du monde. Dénoncés, ils l'ont été pendant vingt-cinq ans; on les aurait volontiers écrasés si en avait eu le pouvoir. Nous avons recueilli leur succession, non sous bénéfices d'inventaire, mais purement et simplement. Nous exécutons leur dernières volontés, nous marchons dans la voie qu'ils nous ont tracée, bien décidés à n'en dévier d'une semelle.

"Nous sommes leurs fils et entendons rester dignes d'eux.

"Ce n'est pas nous qui appréhenderons d'aiguillonner les insouciances, de froisser les pusillanimités, de heurter les passes.

"Du libéralisme à l'eau de rose, nous n'en voulons pas. Des attermolements, des demi-mesures, merci! passez ça au voisin. De la politique de boudoir et de compromis, c'est comme l'eau tiède, ça écœure.

"Ce qu'il faut pour rester fidèle aux traditions du parti libéral, pour honorer ses fondateurs et servir le peuple même malgré lui, c'est de se rappeler que l'on est des hommes, non des valets, que la vérité doit se dire à tous, qu'il faut éclairer les masses quand même leurs yeux clignoteraient à la lumière, dénoncer tout ce qui est mal dans tous les ordres, encourager tout ce qui est bien et n'avoir qu'une idolâtrie: celle de la liberté."

Dans un autre article *La Patrie* disait encore:

"Et nos chefs politique, les honorables M.M. Laurier et Mercier, comprennent trop bien la valeur d'un support désintéressé et indépendant, pour ne pas apprécier le service et le dévouement de ceux qui n'ont personnellement rien à gagner et rien à perdre en luttant, comme nous l'avons fait, depuis plus de dix ans, pour l'avancement du libéralisme, tel que le comprenait l'héroïque phalange des Dorion, des Papin, des JOLY, des DOUTRE, des Laberge et des autres chefs aujourd'hui disparus de l'arène de la lutte active..."

A la suite d'un tel langage, il importerait aux nationaux qui comme *La Patrie* regardent encore M. M. Mercier et Laurier comme leurs chefs, mais qui ne veulent pas ignorer les condamnations du Pape et des Evêques contre ce libéralisme que M. Beaugrand et ses pareils érigent en culte après en avoir fait un apostolat, de répudier publiquement et énergiquement ces tristes alliés en même temps que les chefs qui les couvrent du crédit de leurs sympathies.

Il n'y a pas d'autre moyen de réparer le tort causé par cette alliance scandaleuse, si toute fois la réparation est encore possible.

FEU LE RVD. M. MARCOUX.

Une dépêche nous apprend la mort du Rvd. Mess. Marcoux Chanoine honoraire et ancien curé de Champlain, arrivée subitement hier à Champlain.

Le Rvd. M. Marcoux était retiné de curé depuis quelques années pour cause de santé. C'était un des membres les plus distingués du clergé du diocèse. Sa grande piété, son amour du devoir, et un zèle infatigable pour le bien des âmes, joints à une sollicitude toute paternelle pour le troupeau confié à ses soins, ont été les traits les plus saillants de sa longue et fructueuse carrière.

Sa mort causera un deuil profond parmi le clergé comme parmi la population de Champlain qui lui portait une affection toute filiale.

Ses funérailles auront lieu samedi prochain à Champlain.

Le Rvd. Mess. Denis Marcoux était né à Québec le 3 Avril 1814. Il était fils de François Marcoux et d'Elizabeth Durette. Il fut ordonné prêtre à Québec le 1er octobre 1837 et alla comme vicaire à St-François du Lac. En 1839, il était transféré à la mission de Blandford. Il fut nommé curé de Maskinongé en 1841 puis à Ste. Famille, en 1847; et enfin l'année suivante, 1848, à Champlain où il a terminé sa carrière sacerdotale.

Courrier

On annonce la nomination prochaine de deux nouveaux juges dans la province de Québec.

Les pertes totales causées par l'incendie de St-Sauveur sont maintenant évaluées à \$500,000. La somme couverte par les assurances est de \$168,000.

On dit que Son Honneur le juge Johnson demande un congé de six mois.

La *Gazette Officielle*, contient une proclamation fixant, le 24 juin prochain, comme date à laquelle deviendra en vigueur la loi établissant l'Ordre du Mérite Agricole, dans cette province.

Le *Globe* de Toronto injurie grossièrement le Pape dans un de ses derniers numéros.

Les feuilles libérales, alliées du *Globe*, remarque que la *Minerve*, auront-elles le courage de protester contre ces ignominies à l'adresse du Souverain Pontife de notre Eglise. Nous le voudrions, mais nous ne le croyons pas. Il nous fait plaisir, par contre, de voir l'*Empire* dénoncer hautement la brutalité de l'organe grit. Notre

population saura se rappeler les outrages du *Globe* en temps et lieu.

Une dépêche nous apprend qu'hier en face de la Longue-Pointe, le steamer *Poly-nesian* est venu en collision avec le steamer *Cynthia* et l'a coulé à fond. Huit hommes d'équipage se sont noyés. Le *Cynthia* a sombré en moins d'une minute.

La dernière lettre de M. Thibaudeau.

Le correspondant montréalais de l'*Empire* raconte ce qui suit:

Montréal, 17— La discussion Thibaudeau-Lebeuf-Pacaud est entrée ce matin dans une phase nouvelle qui a bien son importance, au reçu d'une lettre adressée de Québec à l'honorable M. Thibaudeau. Il paraît que la rupture est si sérieuse et la détermination de se débarrasser de la clique si bien arrêtée, que le propriétaire de l'*Électeur* a fini par s'alarmer sérieusement et fait maintenant des efforts désespérés pour se réhabiliter aux yeux du peuple.

Les rédacteurs de cette feuille avaient commencé par nier les entrevues publiées par l'*Empire* avec les principaux hommes du parti, mais placés au pied du mur par le sénateur Thibaudeau lui-même, le rédacteur de l'*Électeur* recourt maintenant à une tactique toute différente. Ce matin, l'honorable sénateur Thibaudeau a reçu de M. Pacaud une lettre intéressante dans laquelle le rédacteur lui demande l'autorisation de publier certaines lettres adressées au directeur de l'*Électeur* par l'hon. M. Thibaudeau et dans lesquelles celui-ci aurait fait allusion aux services précieux rendus au parti libéral par M. Pacaud, dans la campagne de 1878. Ceux qui connaissent l'honorable sénateur ne seront pas surpris d'apprendre qu'il s'est empressé de faire droit à la modeste demande de M. Pacaud, mais naturellement, il y a mis une condition, ce qui était bien son droit. Il paraît que M. Thibaudeau a répondu immédiatement à la lettre de M. Pacaud et qu'il a profité de l'occasion pour expliquer à fond la situation et réitérer tout ce qu'il a dit au correspondant de l'*Empire*, déclarations que le véridique *Électeur* avait représentées comme autant de fictions. L'honorable M. Thibaudeau a finalement donné la permission à M. Pacaud de publier les lettres de 1878, à la condition que le billet doux en question soit complété par celui qui porte la date du 17 mai 1889.

En rapport avec ces divisions intestines un cas des plus intéressants vient de se présenter au sujet de la nomination d'un successeur à M. P. C. Duranseau qui fut pendant plusieurs années protonotaire du district de Beauharnois. Le traitement attaché à la charge est d'environ \$3,000, et comme le titulaire actuel est malade au lit depuis longtemps et qu'il a peu de chances de recouvrer la santé, on considère que c'est une bonne position à offrir à un fidèle partisan du gouvernement. M. E. H. Bisson, le député actuel à l'Assemblée législative a été en conséquence désigné pour la charge, mais c'est là que la chicane s'élève. Les amis de M. Mercier essaient de diminuer l'influence de M. Lebeuf, mais malgré cela ils hésitent à ouvrir le comté, de crainte que le président du Club National, qui est natif de Beauharnois, ne s'avise d'aller y poser sa candidature contre eux. Si M. Lebeuf prenait une pareille détermination il donnerait franc jeu aux deux vieux partis politiques, mais déclarerait une guerre acharnée et sans merci à l'honorable M. Mercier.

LES DEPUTES DE ST-AURICE.

M. Renjamin Salte ayant publié une liste des députés qui ont représenté la ville des Trois-Rivières en parlement, l'idée m'est venue de faire le même travail pour ceux du comté de Saint-Maurice. J'ai pu me procurer cette liste dans les archives de la bibliothèque d'Ottawa, pendant la dernière session.

1792 à 1796—T. Coffin et Augustin Rivard Dufresne.

1797 à 1800—T. Coffin et M. Bell.

1805 à 1808—D. Munro et Michel Caron.

1809 à 1810—L. Gagy et M. Caron.

1810 à 1814—François Caron et M. Caron.

1815 à 1816—E. Leblanc et Vallières de St-Réal.

1817 à 1820—E. Mayrand et L. Gagy.

1820 à 1824—L. Picotte et P. Bureau.

1825 à 1827—Charles Caron et P. Bureau.

1830 à 1834—P. Bureau et Valère Guillet.

1834 à 1836—Dr Bouthillier et Valère Guillet.

1836 à 1838—François L. Desaulniers et A. Boreil Lajoie.

1841 à 1843—Jos. Ed. Turcotte.

1844 à 1848—Frs. L. Desaulniers.

1848 à 1851—Louis Joseph Papineau.

1851 à 1854—J. E. Turcotte.

1854 à 1858—Louis Léon Lesieur Desaulniers.

1858 à 1861—L. L. L. Desaulniers.

1861 à 1863—L. L. L. Desaulniers.

1863 à 1867—Chs. Gérin-Lajoie.

1867 à 1868—L. L. L. Desaulniers, (Ottawa).

1867 à 1871—Abraham L. Desaulniers (Québec).

1868 à 1872—Elie Lacerte (Ottawa).

1871 à 1875—Elzéar Gérin (Qué.)

1874 à 1878—C.G. Lajoie (Ottawa).

1875 à 1878—E. Lacerte (Québec).

1878 à 1882—L. L. L. Desaulniers (Ottawa).

1878 à 1881—Frs. L. Desaulniers, (Québec).

1882 à 1887—L. L. L. Desaulniers, (Ottawa).

1881 à 1886—F. L. Desaulniers, (Québec).

1886 àNérée L. Duplessis, (Québec).

1888 àF. L. Desaulniers, (Ottawa).

Dans la liste qui précède, il y a des souvenirs curieux à rappeler. Ainsi, le premier député de Saint-Maurice, Augustin Rivard Dufresne, était le grand père maternel du Dr Desaulniers; Michel, François et Charles Caron, les grands oncles maternels des regrettés Antoine Gérin-Lajoie et E. Gérin. L'hon. Jos. Ed. Turcotte était le père du procureur-général actuel de la province de Québec Louis Joseph Papineau, en faveur de qui résigna François Desaulniers, en 1848, n'était autre que l'illustre Papineau. Détail non moins curieux, la ville des Trois-Rivières a fourni neuf députés au comté de Saint-Maurice: T. Coffin, M. Bell, Vallières de St-Réal, P. Bureau, Valère Guillet, Jos. Ed. Turcotte, Abraham L. Desaulniers, E. Gérin et N. L. Duplessis. Et l'on dira, maintenant parmi nos amis des Trois-Rivières, que le comté de Saint-Maurice n'a pas été d'une générosité proverbiale pour leur bonne vieille cité.

En terminant je prie mon ami Benjamin Salte, qui connaît si bien le passé des gens des Trois-Rivières, d'exhumer de ses nombreux cartons, quelques notes sur les vieux députés *trifluviens* du comté de Saint-Maurice. S'il accepte la tâche je donnerai celles que je possède sur les anciens députés qui résidaient dans notre comté.

F. L. DESAULNIERS.

Yamachiche, 20 mai 1889.

Gare aux voleurs!

Le village de St-Célestin a été visité jeudi dans la nuit par des voleurs.

Ils ont pénétré d'abord dans le presbytère par une porte de cave qui donne à l'intérieur et dont ils avaient réussi à briser la serrure; mais s'étant aperçus, sans doute, qu'ils avaient donné l'éveil par le bruit qui en était résulté, ils se sont enfuis de la maison sans avoir rien emporté.

Le lendemain matin on constata qu'ils étaient entrés dans l'église et dans la sacristie par une fenêtre, et qu'ils avaient visité le vestiaire et les tiroirs; heureusement qu'ils n'y avait pas là d'argent à prendre.

En même temps que la nouvelle de ces faits se répandait dans le village, M. Chs. E. Houde, marchand et maître de Poste, trouvait également des traces d'invasion dans son magasin. Les meubles du bureau de poste avaient été bouleversés et un bon nombre de lettres déchirées. En continuant la revue, il constata qu'un des tiroirs du comptoir du magasin où il avait déposé une soixantaine de piastres avait été forcé et que l'argent était disparu.

Quant aux voleurs, ils n'avaient pas laissé d'autres traces de leur visite avant de prendre la poudre d'escampette.

Par les empreintes des pas laissées dans la cave du presbytère, on croit qu'ils devaient être deux ou trois.

Comme ces mauvais garnements cherchent probablement à opérer ailleurs, jusqu'à ce que la police puisse les arrêter, il serait prudent de se tenir sur ses gardes.

On se rappelle les vols qui ont été faits ces dernières années dans plusieurs presbytères à peu d'intervalle les uns des autres, et il serait bon de redoubler les précautions.

Nouvelles Locales

Nous remercions bien cordialement nos confrères de la presse pour leurs bons souhaits à l'occasion de notre vingt-cinquième anniversaire.

Dimanche prochain aura lieu à Nicolet la bénédiction d'une magnifique statue du Bien-Heureux de la Salle, laquelle devra être ensuite placée au sommet de l'édifice habité par les Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves.

La cérémonie qui sera très brillante aura lieu après les vêpres. Elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr. de Nicolet qui donnera elle-même la bénédiction.

Tous les amis des Frères et les anciens élèves sont priés d'y assister.

M. Lucien Lajoie, marchand de nouveautés de cette ville, a reçu en présent ces jours derniers une véritable œuvre d'art due au crayon de M. Chs. L. Lajoie, jeune artiste artiste de Montréal. C'est la reproduction au crayon, et sur une échelle plus grande, d'un groupe photographié de ses jeunes enfants. Comme vivacité d'expression, finesse de détail et vérité de ressemblance, ce travail ne laisse rien à désirer. Il dénote un talent hors ligne et mérite à son auteur les félicitations de tous ceux qui s'intéressent au progrès des arts.

Tout le monde peut admirer ce gracieux "crayon" qui est actuellement exposé dans la vitrine de M. Adolphe Balcer.

Le jeune artiste qui donne de si belles promesses, est un des fils de notre ancien concitoyen M. Jos Lajoie, de la maison Lavigne et Lajoie, de Montréal, le frère des MM. Lajoie de cette ville.

EAU MINERALE DE ST. LEON.

Cette eau est maintenant reconnue comme étant une des plus saines de toute la Province. Pour toute commande s'adresser à GUSTAVE HOERNER, Trois-Rivières.

Mardi dernier une dépêche d'Allymer apprenait à l'honorable juge Bourgeois la mort d'un des enfants de M. le Dr Woods, son gendre.

L'honorable juge est parti dans la soirée pour Allymer après avoir ajourné la Cour Supérieure à lundi prochain.

Les travaux au couvent des RR. SS. du Précieux-Sang, aux Trois-Rivières sont à peu près terminés. Huit de ces Révérends Sœurs arriveront aujourd'hui même.

Demain fête de la Reine est un jour de congé légal.

Quoique Geo. Andrews, de Lowell, eût la moitié du corps couvert d'ulcères salubreux il fut néanmoins guéri par la Salsepareille d'Ayer.

LES AMERS INDIGÈNES ne manquent jamais de ramener l'appétit et de raviver la digestion. Avec un paquet de 22 cents vous pouvez faire trois grandes bouteilles d'un excellent tonique.

L'atelier de Mr. J. C. Prince, 188 Rue Notre-Dame prend de la vogue, de jour en jour. Aussi Mr. Prince ne néglige rien pour donner satisfaction au public.

Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies, sont instantanés, la guérison suit de près.

ÉVÊCHE DES TROIS-RIVIERES, 22 Mai 1889.

Le Révérend Messire Denis Marcoux, ancien Curé de Champlain, décédé aujourd'hui à Champlain, appartenait à la société d'une messe du diocèse des Trois-Rivières, ainsi qu'à la société d'une messe, section provinciale. Il était aussi membre de la catise St. Thomas.

J. F. BELAND PIRE, Chancelier

DECES

La paroisse de St Célestin vient de perdre un de ses plus anciens et de ses plus respectables citoyens, dans la personne de M. Etienne Thibodeau, rentier, décédé mardi dernier, à l'âge de 82 ans.

Citoyen intègre, rude travailleur, chrétien fervent et charitable, M. Thibodeau était le vrai type de l'ancien canadien. Il assista plusieurs familles pauvres, contribua à l'éducation de quelques élèves, et fut un des généreux protecteurs qui recueillirent les malheureux émigrés irlandais en 1847 et 1848.

Les funérailles du défunt ont eu lieu à St Célestin, le 16 du courant. La levée du corps a été faite par M. le Curé Lebrun ; le service, auquel assistait un grand nombre de paroissiens, fut chanté par M. Ernest Deyou, du Séminaire de Nicolet, et Mgr Marquis fit l'absoute.

Heureux celui qui comprend les besoins du pauvre et de l'indigent ! Le Seigneur le conservera, lui donnera une longue vie, et le rendra heureux. (Ps. 40)

Communiqué.

Heure de la Marée haute aux Trois-Rivières

Hauteur de l'eau au-dessus de l'eau basse : (6 1/2 le 22 Mai).

Table with 4 columns: Day, Time, Height (h. m.), and another Time column. Rows include Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

(A Québec, l'heure de la marée est en avance de 4 1/2 h. m. sur Trois-Rivières.)

LE TÉMOIGNAGE ÉCLATANT QUI SUIT EST PUBLIÉ AVEC PERMISSION :

" Delhi, N. Y., août 20 1878.

" A l'Association de Tempérance du Père Mathieu :

" Messieurs : Il me fait bien plaisir de pouvoir attester l'efficacité et les qualités restauratrices de votre remède, dans mon propre cas, déplorable s'il en fut jamais. J'ai été huit ans martyr de l'alcool, et au ban de l'opinion, parce que tous me croyaient, comme je me croyais moi-même, incurable dans ma soif pes boisons enivrantes. L'alcool avait remplacé toute nourriture, et j'étais dans une si grande prostration d'esprit et de corps, que j'appellais la Mort comme ma seule libératrice dans mes indicibles souffrances.

" Permettez-moi de me soustraire votre reconnaissance.

" JULIA A. GLOVER "

AVIS AUX MÈRES—Le SIROP CALMAN DE MME WISLAWO doit toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi " brillants et frais qu'un bouton de rose."

TAPIS, TAPESTRY & PRELARTS

Ceux qui veulent des Tapis feraient bien d'aller au magasin du bon marché à l'enseigne du

CORSET D'OR PRIX TRÈS BAS

Les Soies, Cachemires, Mérinos et Étoffes à Robes sont les mieux choisies.

L'assortiment des Tweeds, Serges, et Flanelles est très varié.

Voyez l'assortiment considérable de ce magasin et vous serez convaincu qu'on ne peut faire de meilleurs achats qu'à

L'Enseigne du Corset d'Or 148, RUE NOTRE-DAME, 148 CHEZ N. E. MORISSETTE.

EXPOSITION DE PARIS

LA BANQUE D'HOCHELAGA émet des chèques sur Paris et des Lettres de Crédit pour toutes les parties du monde.

AGENT DEMANDE

On a besoin pour Trois-Rivières d'un Agent pour une Assurance Canadienne sur la vie, de première classe. Une commission libérale sera donnée à l'homme qui réunira les qualités et garanties exigées pour une telle agence.

S'adresser à " MANAGER " Box P. O. 916, Montréal

PROVINCE DE QUÉBEC } COUR SUPÉRIEURE. District des Trois-Rivières, No. 269

La Banque Hochelaga, Demanderesse vs C. Arthur Méthot et al, Défendants.

Par encre et par suite de saisie, je procéderai SAME-DI, le premier jour de Juin prochain, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires et ensuite au domicile de Frobv Valentine, un des défendeurs en cette cause, en la cité des Trois-Rivières, à la vente des meubles et effets mobiliers saisis en cette cause, le vingt-deuxième jour de Mai courant. Les dits meubles et effets mobiliers, consistant en meubles de ménage, piano, etc., etc. Conditions argent comptant.

Trois-Rivières, 22 Mai 1889. JOSEPH BELLEFEUILLE, U. C. S.

PROVINCE DE QUÉBEC } SUPERIOR COURT District of Three-Rivers, No. 269

The Hochelaga Bank, Plaintiff vs C. Arthur Méthot et al, Defendants.

By auction and after seizure I will proceed Saturday on the first day of June next, at ten o'clock in the forenoon, at the business place and after at the domicile of Frobv Valentine one of the Defendants in this cause, in the city of Three-Rivers, to the sale of the moveable property seized in this cause on the twenty-second day of May instant. The said moveable property consisting in household furniture, piano, etc., etc. Conditions cash.

Celebre Eau Minerale DES SOURCES ST-LEON

R. W. WILLIAMS, successeur de Hoerner & Williams pharmacien, téléphone No 1, agent général pour la cité des Trois-Rivières.

HECTOR CARON, Propriétaire.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérangements, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysentérie, et une foule d'autres indigestions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infallible et agréable.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit :

" Les PILULES D'AYER ont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules ont pu me procurer du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecin de famille, sûr, infallible et agréable à prendre. Pour la dyspepsie elles sont inappréciables. J. T. HAYES, Mexico, Texas, 17 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

" Je me sera depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infallible, et agréable à prendre. Pour la dyspepsie elles sont inappréciables. J. T. HAYES, Mexico, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS H. PARLOWE, évêque d'Atlanta, Ga., dit : " Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai à y ajouter moi-même à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass. Vendues par tous les Droguistes.

AVIS AUX MARCHANDS NOS PRIX EN GROS

Sujets aux fluctuations du Marché

Table listing various goods and their prices: Farine blanche de choix, Farine forte américaine, Pain de 6 lbs par douz, Graisse fairbanks, etc.

Demandez nos prix pour Liqueurs, Vaisselles, Verreries, Articles de fantaisie, etc., etc.

Correspondance sollicitée L. T. CORMIER, Magasin, Nos. 10 & 11, Marché aux Dattes et Nos 35, 37, 39, 41, Rue St-Antoine, Trois-Rivières Telephone No. 2.

CHS. DION MARCHAND-TAILLEUR



No. 175 Rue NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Nouvelle Importation du Printemps LA PLUS BELLE VARIÉTÉ DE TWEEDS

Provenant des meilleures fabriques du pays et de l'étranger. POUR HABILLEMENTS Coupe Elegante. BAS PRIX.

Des ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement. Une Spécialité :—Habits de cérémonies.

Chas. Dion, Marchand-Tailleur

JOHN ROSS & Cie QUEBEC

Importateurs et marchands d'épicerie en gros.

C'est le plus ancien établissement dans cette branche de commerce à Québec. La maison Ross & Cie continue à donner le meilleur valeur dans tous les articles d'épicerie.

Spécialité : Tons de toutes sortes. Commandes par la maille exécutées avec la plus stricte ponctualité.

R. J. LATIMER, 92, Rue McGill, Québec

SANS CONTREDIT

LES GRAINES DE SEMENCE en vente à la PHARMACIE DES TROIS-RIVIERES, sont les meilleures. Achetées avec beaucoup de soin, et des meilleures maisons de gros, la qualité de ces graines est incontestable.

Toutes commandes par la maille seront exécutées avec diligence, et les graines seront envoyées à destination, frais de poste payés.

Le " REMÈDE ou SIROP SAINT-CYR " continue à être le remède populaire pour guérison de Toux, Rhumes, Etc. Soyez certains qu'on vous donne le véritable SIROP SAINT-CYR. Prix 25 Cts la bouteille.

Conditionnez vos chevaux et bêtes à cornes avec les " POUDRES ÉPIZOOTIQUES " car ce sont les meilleures poudres offertes en vente. Prix 25 Cts pour un GROS PAQUET et 10 pour un PETIT.

BANDAGES BERNARDIERS, de toutes sortes; assortiment d'Éponges, de Brosses à cheveux, à dents, à drap, etc. Toutes les médecines patentées et propriétaires sont garanties comme étant les véritables. Un "STOCK" complet d'Émplates. TEINTURES de qualité supérieure en BOITE EN BOIS et en Enveloppes.

Agent pour la célèbre " EAU MINÉRALE ST LEON ". En magasin les Eaux Médicinales importées de l'Europe.

EN GROS ET EN DETAIL AUX PRIX DE MONTREAL.

R. W. WILLIAMS, Lauréat en Pharmacie (Successeur de Hoerner & Williams.) TROIS-RIVIERES

Propriétaire du " REMÈDE ou SIROP SAINT-CYR, " " POUVRE ÉPIZOOTIQUE " et " PILULES BOWMAN, " le remède efficace contre Constipation et Dyspepsie. Ces pilules seront en envoyées par la maille à toute adresse sur réception du prix : 25 Cents.

F. M. CONNER, 13 Mai 1889.

Que l'on fasse une visite au magasin de M. F. M. Conner, No. 30 Rue du Platou et l'on sera satisfait. Aussi : Présents de Noce et de Naissance, etc., etc.

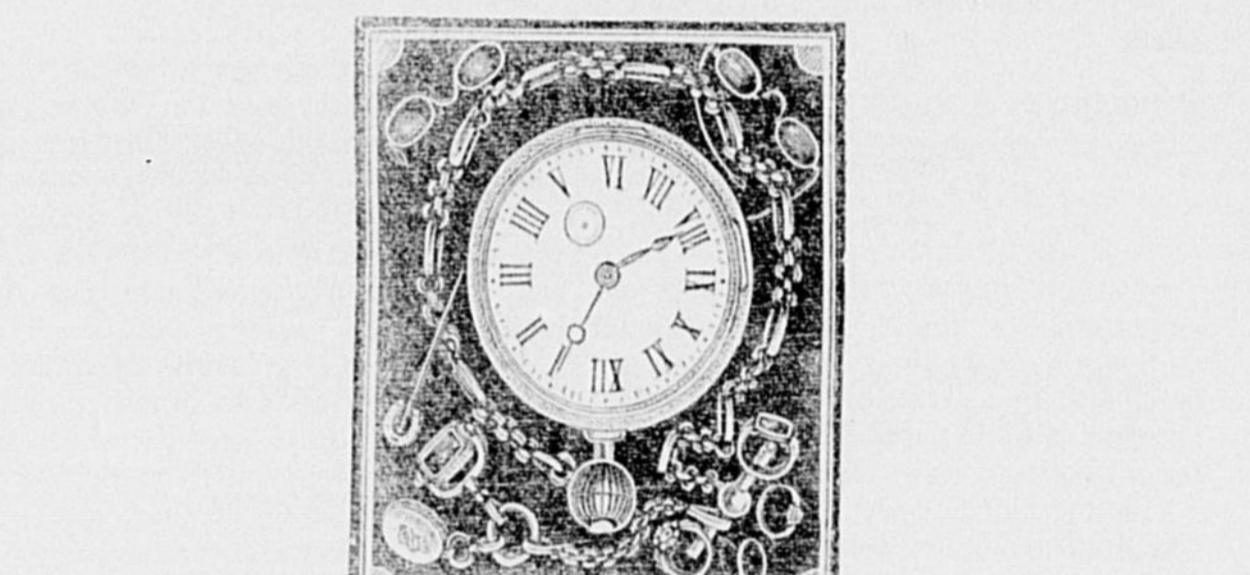
Immense assortiment de bijouteries

M. F. M. CONNER, le bijoutier bien connu, ayant décidé de continuer son commerce aux Trois-Rivières, vient d'arriver avec un grand choix de bijoux, d'articles de bijouterie, etc., etc.

F. M. CONNER MAGASIN DE BIJOUTERIES

NO. 30, RUE DU PLATON, NO. 30 TROIS-RIVIERES.

IMMENSE AVANTAGE



Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Nomenclature des Lots 1 Immeuble de \$5,000.00 1 do de \$2,000.00 4 do de \$1,000.00 10 do de \$500.00 50 Aménagements de \$100.00 200 Montres d'argent de \$1.00 1,000 Montres d'argent de \$0.50 5,000 Services de toilette de \$0.10

2,307 lots valant - \$50,000.00 \$1.00 LE BILLET. Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage. Bureaux : 49, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, Canada.

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

Le 24ème tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 19 Juin 1889 à 2 HRS P. M. Valeur des lots \$50,000.00 Un immeuble de \$5,000

CANADA Province de Québec District des Trois-Rivières Cour Supérieure

No. 11 AMÉDÉE LAMARCHE et DAME MARIE ANGÈLE REINE MARIÉ, épouse séparée quant aux biens de Wilfrid Prévost, avocat, tous de la cité de Montréal, les dits Amédée Lamarche et Dame M. A. B. Marier faisant affaire ensemble en société, en la cité de Montréal sous le nom et raison de Lamarche, Prévost & Cie,

Requérant cession et Débitur-cédant

GEORGE GUAY, de la paroisse de Yamachiche, commerçant, Débitur-cédant

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance à cet effet, il y aura le QUATRE JUILLET prochain, à dix heures de l'avant-midi, en la Salle des Audiences, au Palais de Justice, en la cité des Trois-Rivières, une assemblée des créanciers du Débitur-cédant pour nommer un Curateur et des Inspecteurs.

Trois-Rivières, 18 Mai 1889 Certifié, (Signé) LOTTINVILLE & DESILETS, Notaire Public, District des Trois-Rivières.

AVIS

AVIS est par le présent donné que toutes communications relativement aux affaires concernant le Département des Affaires des Sauvages devront être adressées à l'honorable E. Dowdny comme surintendant des Affaires des Sauvages, et non comme Ministre de l'Intérieur, ou au sous-secrétaire, Tous les officiers de ce Département devront adresser leurs lettres officielles au sous-secrétaire.

L. VANROUHNET, Député Surintendant Général des Affaires des Sauvages, Département des Affaires des Sauvages, Ottawa, 11 mai 1889.

BOIS ! BOIS !

2000 Cordes de bois de chauffage à vendre. Près de la gare du Pacifique. BOIS FRANCO DE... 3 pieds, 2 pouces.

A vendre à des prix raisonnables, et livré à domicile, H. BUCKLEY, Trois-Rivières -- avril 1889.

Fenilleton du JOURNAL.

LES

JUMELLES AFRICAINES

Descript on exacte du centre de l'Afrique.

LE CHEIK MOHAMMED-SIDI-BER ET LES JUMELLES.

Alors Linda, s'interposant avec grace : — Il y aurait un moyen de tout arranger, dit-elle. Olombo garderait ses caisses, qui, apres tout, sont à lui, et nous les praterait, pour nous en servir à l'occasion, avec discretion, pour guerir les malades. Cette proposition etait la meilleure et la plus utile pour les jeunes filles : elle savait les remedes de l'avidite infantine de Mohammed et de ses amis (on a vu des rois et des chefs africains se battre pour un petit verre de Rhum) en meme temps, elle donnait aux jumelles la facilite de recevoir d'Olombo les conserves, les liqueurs et autres provisions qu'il avait apportees pour elles de Lagos. Olombo comprit la ruse, approuva le projet, et le cheik, pour ne pas paraître indiscret, en fit autant. Les jeunes filles que l'importunite des spectateurs negres commençait à ennuyer, laisserent la boite de pharmacie, et, ayant fait un gracieux salut, retournerent à leur tente. Elles y etaient à peine arrivees, qu'elles entendirent derriere elles des cris et un grand tumulte. Elles regarderent : quatre robustes negres tenaient Mohammed par les bras et par les pieds, aupres de la caisse aux remedes : le pauvre homme appelait au secours, demandait misericorde, mettait les doigts dans la bouche, crachait, toussait et se roulait à terre, en se tordant comme un ver. Olombo etait debout aupres de lui, epouvante, ou du moins feignant l'epouvante. D'autres negres regardaient, lorgnaient les bouteilles de la pharmacie, et murmuraient chacun dans sa langue ; l'un deux alla jusqu'à dire : — Les blanches ont empoisonne le cheik.

MEDICINE ET MUSIQUE, OU VICTOIRE SUR TOUTE LA LIGNE.

Le cri du negre : " Les blanches ont empoisonne le cheik, " pouvait amener de terrible consequence. Olombo s'elanca vers celui qui l'avait profere, et lui donna un coup de poing dans la figure, effraya tellement les autres, qu'il les empecha de repeter cette parole. Voici ce qui etait arrive. Le cheik resté seul avec Olombo, n'ecoutant plus que son instinct d'enfant, voulut absolument gouter les remedes des blanches, et avait, comme essai, mis dans sa bouche une cuillerée d'une farine blanche, qui lui paraissait être du sucre, ou quelque chose de semblable ; il l'avait prise en toute confiance, ne s'imaginant jamais qu'un remede put avoir mauvais gout. Or, au lieu de la douceur qu'il attendait, il sentit aussitôt une amertume acre, intolérable, une amertume qui s'attaque aux gencives, au palais, à la gorge ; il faisait des efforts desesperes pour rejeter ce qu'il était convaincu être du poison, il se tordait en tous sens, faisant force grimaces, et paraissant comme un furieux. Olombo soupçonna que ce pouvait être grave, mais pour ne pas empirer la situation, il le fit tenir par ses esclaves, et dit : — Je vais te faire donner un contre-poison... Vite, appelez les blanches. Alice et Linda arriverent en courant ; elles etaient consternees, dans la crainte de quelque malheur qui pouvait avoir pour elles-memes une fin tragique. Mohammed les regarda fixement d'un air fier. Alice palit. Linda, au contraire, conservant toutes sa presence d'esprit, demanda : — Qu'est-il donc arrive ? — Il a mangé des remedes, reponderent tous les assistants. — Voyons lesquels ? On lui montra le flacon encore debouche. Linda regarda l'etiquette. Elle marquait : " Sel d'Epsom, ou d'Angleterre. " — Je sais ce qu'il y a à faire, dit-elle d'une voix assuree ; laissez-moi agir. — Y a-t-il du danger ? demanda Olombo. — J'espere que non, lui repondit Linda avec un coup d'oeil qui voulait dire : ce n'est rien. Il suffit que le cheik se laisse soigner, et qu'on ne fasse pas de bruit autour de lui. — Dehors, canaille, ordonna Olombo. Mais il eut beau gourmander les curieux, leur nombre croissait de moment en moment. Linda voyant qu'elle ne gagnerait rien sous ce rapport, envoya un negre chercher de l'eau au ruisseau. Elle ea rempli un verre, le presentant aux levres du patient qui etait toujours étendu à terre et se croyait mourant : — Bois une gorgée, lui dit-elle, et rince-toi la bouche. Cela fait, elle ajouta : — Gargarise-toi maintenant, et crache. Comme elle n'arrivait pas à se faire comprendre, elle-meme but une gorgée, et gargarisa, cracha, (ce que les assistants

et Mohammed prirent pour une ceremonie de sorcellerie blanche.) et dit : — Fais la meme chose. Mohammed repeta plusieurs fois cet exercice ; lorsqu'il eut un peu fait passer l'amertume du sel, il tendit ses deux mains suppliantes vers Linda : — Sauve-moi de la mort, blanche, je ne toucherai plus jamais aux remedes. Linda, d'un air digne et quelque peu mysterieux, lui dit : — Tu ne mourras pas pour cette fois, cheik... mais laisse-toi soigner ; tiens bon !... En disant ces mots, elle lui frotta vivement la bouche toute baveuse avec un bouchon d'herbes, le fit asscoir, et lui lut sur la tête une page de l'imitation de Jesus-Christ, qu'Olombo lui avait apportee de Lagos, et qu'elle avait par hasard avec elle. — Eh bien ! comment te sens-tu, lui demandait-elle de temps en temps. — Un peu mieux, lui repondit le grand enfant ; continue à lire. Ayant ecoute quelques lignes d'un air tout contrit il demanda de nouveau : — Est-ce que je suis hors de danger ? — A peu pres, lui repondit Linda, seulement tu vois ce qu'il en coûte pour toucher aux remedes, quand on ne les connaît pas. J'espere que, pour cette fois, tu en rechapperas. Pendant tout ce temps, les assistants, mais surtout les femmes, flottaient entre la crainte et l'esperance, croyant reellement que le grand cheik etait entre la vie et la mort. Dans le camp se repandaient les plus étranges nouvelles : — Le cheik est perdu. — Le cheik meurt. — Il est mort. — On l'a empoisonne. Et chacun d'accourir là ou on voyait la foule amassée, autour de la cabane d'Olombo, et de demander : — Est-il mort ? — Non, repondait-on, il est en agonie. Alice craignait que cette multitude ne fit un malheur ; toutefois, voyant la desinvolture avec laquelle sa sœur accomplissait son rôle de charlatan, elle repréna haleine et esperait. Enfin, ne voulant pas que Linda tint plus longtemps le pauvre cheik dans un peril de mort tout imaginaire, qui pouvait faire decouvrir la ruse, elle la tira par la manche et lui dit à demi-voix : — Finis-en ; en voilà assez, il ne faut pas dépasser la mesure. — J'ai fini repondit Lindit. Elle trouva dans les valises d'Olombo un flacon d'Acheron de Florence, d'un rouge vif d'amarante, et feignant de le prendre dans la boite de pharmacie : — Allons, dit-elle, voici le dernier remede, ma sœur va le purifier au soleil, et il achèvera d'enlever l'amertume de ta bouche. Alice avertit, le presenta sous toutes les faces aux assistants, en le faisant briller aux rayons du soleil qui l'eclairait d'un vil éclat. Les negres allaient de merveilles en merveilles ; cette liqueur, pour quelques-uns, etait une decoction de pierres precieuses ; pour d'autres, du cristal liquéfie ; pour d'autres, un compose magique impossible à définir ; pour tous, un miracle de beauté et un remede merveilleux. Linda ordonna à Mohammed de se coucher sur le dos et d'ouvrir la bouche ; elle versa goutte à goutte dans ce gouffre la valeur d'un verre à liqueur. Mohammed avouait que ce remede lui rendait la vie. — Eh bien ! dors maintenant un peu, dit Linda, et tu seras tout à fait guéri. Toutefois, il faut auparavant faire encore autre chose, pour assurer completement ta guerison. Elle remplit un second verre, le posa sur l'orgue, emmancha la manivelle, et, sans crier gare, elle commença à jouer de toutes ses forces. Il est impossible d'exprimer la stupeur et l'epouvante de tous les assistants : ils s'enfuyaient en hurlant, se poussant, s'ecrasant les uns les autres. C'est du reste, une chose incroyable, que la terreur qu'eveillent dans une troupe de negres les premiers sons qu'ils entendent d'un puissant instrument de musique. Le cheik lui-meme, qui n'avait jamais vu ni entendu d'orgue, tremblait de tous ses membres, et il se serait enfui, si l'air tranquille d'Olombo et des jumelles ne l'avait retenu. — Dors, lui dit Linda. — Dors, repétait Alice. — Dors, ajoutait Olombo. Mohammed fermait les yeux, et s'efforçait de ronfler et de paraître dormir, mais ses yeux à demi fermés gnettaient l'orgue avec une crainte mortelle. Tous les fuyards commençaient à se rapprocher tout doucement, faisant un pas en avant et un en arriere, croyant le cheik mort ; le voyant au contraire bien vivant, malgré ces sons mysterieux qui sortaient de la caisse agitée par la jeune fille blanche, ils croyaient assister au plus merveilleux enchantement qu'ils eussent jamais vu. A peine parent ils en croire leurs yeux, lorsqu'ils virent Mohammed prendre à la fin sur l'orgue le petit verre magique, le boire d'un trait, se secouer, et marcher, comme s'il n'avait pas souffert si longtemps et si cruellement. Cette journée fut une victoire complete pour les jumelles. D'après Olombo, qui connaissait à fond la nature et les inclinations des negres, les blanches avaient pris une position désormais tout à fait sûre. (A continuer.)

La Prudence est la Mere de la Surete. C. W. ROCHELEAU AGENT GENERAL D'ASSURANCE BUREAU : 3 Rue Alexandre, Trois-Rivieres Agent pour la GUARDIAN Londres, Angleterre CITY OF LONDON " " FIRE INS. ASS. " " BRITISH AMERICA Toronto, Canada SUN Vie et Accident, Montréal, " Des polices sont émises sur les risques mercantiles et industriels, tels que : Fonds de commerce, manufacture, moulins, etc., etc., à des conditions très avantageuses. Des polices sont aussi émises d'après le système " isolé " (c'est-à-dire pour 3 ans au même taux que pour un an) sur les risques non-dangereux, tels que : Eglises, Presbytères, Convents, Collèges, Ecoles, Hôpitaux, Institutions religieuses ou de Charité, bureaux, bâtiments pour exhibitions, sociétés d'agriculture, etc., etc., et leur contenu. Aussi sur les maisons d'habitation et dépendances, hangars, granges, écuries, etc., et leur contenu. On accorde des conditions faciles pour le paiement des primes. Les pertes sont payées sous le plus court délai et avec libéralité. Pour plus de satisfactions les polices sont écrites en Français ou en Anglais au choix de l'assuré en termes clairs et précis. Les taux et toute autre information peuvent être obtenue personnellement ou par lettre, de ce Bureau.

Le remède du PERE MATHIEU L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE. ENCORE UNE DECOUVERTE! Le Remède du PERE MATHIEU guerit radicalement et promptement l'intemperance et detracine tout desir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la depression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPESIE, TORPEUR DE FOIE, ayant une cause autre que l'intemperance. Vendu par les Pharmaciens \$1.00 la bouteille Si le mal n'est pas fort, une bouteille suffit ; mais les pires cas de delirium tremens ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guerison complete de l'intemperance. Vous pourrez obtenir gratis un pamphlet sur l'Alcool, ses effets sur le corps humain et l'intemperance traitée comme maladie, en vous adressant à votre pharmacien. On à S. LACHANCE seul propriétaire. 1538 Rue Ste Catherine MONTREAL. 4 Juin 1888.—14

ICURE FITS! When I say Cure I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I mean a RADICAL CURE. I have made the disease of FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS, A life long study. I WANT MY REMEDY TO CURE THE WORST CASES. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE BOTTLE of my INFALLIBLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and it will cure you. Address Dr. H. G. BOOLE, 37 Yonge St., Toronto, Ont.

AVIS PUBLIC Le sousigné ne sera point responsable des dettes contractées en son nom sans un ordre ou écrit signé de sa main. F. VEILLET. Ste Geneviève de Batiscan, 7 Janv. 1889.

Musique à bon marché Il Corricolo galop 10, Chat quadrille 10, Rat quadrille et 1000 autres morceaux à 10. Musique nouvelles.—Postillon d'annoncié 1 cts, En pleine chasse 15, Erminie 15, Mascotte 15 M et les des Pompieri 25 Tambour battant 25, marches se et troubadours 25, Les adieux du Soldat 30, Eglantier 30, l'Ecu de mer valse brillante exécutée par les meilleurs auteurs, seulement 75 cts. Chez C. LABARRE.

Dr A. LANTIER CHIRURGIEN-DENTISTE, 24 Rue Des Forges TROIS-RIVIERES (Vis-à-vis le Marché.) — Spécialité : — POSE DES DENTS ARTIFICIELLES. PLOMBAGE DE TOUTE SORTE. EXTRACTION DES DENTS OU RACINES. 25 cts. Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz hilarant au bureau ou à domicile (sur demande.) CHLOROFORME ETHER. Conditions les plus avantageuses. 25 décembre 1888

Blancs de toute sorte à vendre à ce bureau.

Chemin de Fer du Cap Breton Soumissions pour un Pont à Grand Narrows, C. B. DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et marquées à l'exterieur : " Soumission pour Pont, " seront reçues jusqu'à MIDI MERCREDI, le 6 MARS 1889. Des plans et spécification peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur en Chef des Chemins de Fer du Gouvernement, Ottawa, où l'on pourra obtenir des formules de soumissions le et après mercredi, le 29 février courant. Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt égal à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce dépôt peut consister en argent comptant ou en un chèque de banque fait payable au Ministre des Chemins de Fer et des Canaux, et il sera confisqué si le soumissionnaire néglige ou refuse d'accomplir le contrat quand il sera appelé à la faire, ou si après l'avoir entrepris il ne complète pas les travaux d'une manière satisfaisante selon le plan, la spécification et le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée le dépôt sera remis. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies. Le Département ne s'engage pas, cependant, à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre. A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des Chemins de fer et canaux Ottawa, 7 février 1889.

STATUTS DU CANADA ET PUBLICATIONS OFFICIELLES. Les Statuts et quelques unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande. Les Statuts Révisés sont maintenant prêts Prix de deux volumes \$5.00 B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la Papeterie Département des impressions et de la Papeterie publique. Ottawa, 2 mai 1888—6m.

ENSEIGNE du C DENAS NOUVEAU MAGASIN de FER BLOUIN, BOISVERT & CIE No. 30 RUE DES FORGES No. 30 En face du Marché. Stock nouveau et varié de ferronnerie et quincaillerie. Assortiment complet. Qualité supérieure aux prix modérés. — AUSSI — Peintures, huiles, vernis, outillage les plus récents et perfectionnés pour menuisiers etc., etc. SEULS AGENTS de la célèbre peinture de Pechen pour l'exterieur des maisons etc., etc. On sollicite une visite. Blouin, Boisvert & Cie, Trois-Rivieres, 12 avril 1888.

Impressions de toutes sortes à ce bureau

IMPRIMERIE DU JOURNAL 40 COIN DES RUE St-Pierre & Bonaventure TROIS-RIVIERES On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville :

- Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissoires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc. Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothèque.

Pour les avocats. Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais.

Pour les Notaires. Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à Loye.

Journal des Trois-Rivieres Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRER, Propriétaires-Editeurs, à qui toutes lettres, avis, etc., doivent être adressés FRANCO à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivieres. CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivieres paraît tous les Lundi et Jeudi de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT. Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do \$1.00 Pour les Etats-Unis... \$2.00 Un an, Edition HEBDOMADAIRE do \$1.00 Six mois do do \$0.50 INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui veut discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son contrat et avoir payé les arriérés s'il y en a. Les annonces sont louchées sur Type Brevés, aux conditions suivantes : Première insertion, par ligne... \$0.10 Chaque insertion suivante par ligne... \$0.05 Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Les avis de mariage, naissance et décès sont louchés à raison de 25 centimes. Les nécrologies seront chargés au taux des annonces. Toute correspondance, etc., doit être munie d'un non responsable.